

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mentions légales et coordonnées du vendeur

EI SUBLIM O POIL

Immatriculé au RCS de Argentré-du-Plessis, sous le numéro 841 965 973

2 rue d'anjou

35370 Argentré-du-Plessis Mail : sublimopoil@gmail.com

Téléphone : 06 16 94 08 28

Numéro de TVA Intracommunautaire FR 83 841965973

SUBLIM O POIL est un établissement de toilettage animalier dans un lieu fixe en salon. Titulaire d'une carte permettant une activité ambulante délivrée la chambre des métiers et de l'artisanat de Rennes.

1. Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes et prestations conclues par le vendeur auprès d'acheteurs non professionnels (« Les clients ou le client »), désirant acquérir les produits proposés à la vente (« Les Produits ») par le Vendeur au salon, ou une ou plusieurs prestation(s) de service(s).

La confirmation d'une prestation ou l'achat de produit entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente et de politique du salon, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.

Le « client » est la personne physique ou morale ayant réservé des prestations ou étant bénéficiaire des prestations de Sublim O Poil.

« Les prestations » sont les services proposés et/ou mis en œuvre par Sublim O Poil.

« L'animal » est l'animal domestique pour lequel le client demande une prestation de service. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de mise en œuvre des prestations entre Sublim O Poil et le client. Les présentes Conditions Générales et les Conditions particulières prévalent sur toutes conditions générales, particulières ou, tout autre document que le Client serait lui-même amené à présenter.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2. Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, illustrations, photographies affichés aux clients demeurent la propriété exclusive de Sublim O Poil, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Chaque client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété commerciale, artisanale ou intellectuelle du commerçant et s'engage à ne les distribuer à aucun tiers.

Toute exploitation, commerciale ou non, notamment tout téléchargement, copie, reproduction, distribution, transmission, diffusion, adaptation, traduction ou représentation, intégrale ou partielle du Site, et notamment de sa structure générale ou de son logo, des marques sus-visées, par tout moyen et procédé actuel ou futur, sur tout support actuel ou futur, sans l'autorisation préalable et écrite du Vendeur ou de leurs titulaires respectifs est interdite et est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires, notamment au titre de la contrefaçon.

3. Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits proposés à la vente au salon sont les suivants :

Cosmétique | Sellerie | Alimentation | Antiparasitaire | Jouets | Soin médical (avec avis ou prescription du vétérinaire) | Réalisation Artisanale

Les caractéristiques principales des produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des produits peuvent être demandées au commerçant et données avec un descriptif détaillé.

Les produits utilisés sur l'animal sont spécifiques aux animaux et neutres. Les prestations de services proposées au salon sont les suivantes :

Tonte | Coupe aux ciseaux | Epilation | Trimming | Plucking | Nettoyage des oreilles | Nettoyage des parties intimes (hygiène) | Epilation des oreilles | Bain et Brushing | Démêlage | Retouche tête, pattes | Dégagement poils aux coussinets | Coupe des ongles ou autres prestations supplémentaires nouveaux

Les prestations se déroulent de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30, du mardi au samedi (fermé les jours fériés au-delà de ces horaires ou pendant les jours fériés sur demande du client, un supplément tarifaire sera facturé. Le salon peut exceptionnellement être fermé pour raison personnelle.

La réalisation de portrait animalier (ponctuel)

Ces produits et services sont proposés dans la limite des stocks disponibles et tant qu'ils sont visibles au salon.

Les commandes désignent les prestations de toilettes (rendez-vous) ou les produits physiques au salon.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

4. Politique de rendez-vous | Tarifs

POLITIQUE DE RENDEZ-VOUS

La souscription à une prestation de service suppose l'acceptation, par le client des présentes conditions générales de vente. Le client reconnaît du même fait, en avoir pris pleinement connaissance, les acceptées sans réserve et de renoncer à ses propres conditions.

Les demandes de prestations doivent être adressées par téléphone au 06 16 94 08 28, par courrier électronique à l'adresse suivante : sublimopoil@gmail.com ou sur le site internet du salon sublimopoil.com

Les prestations de services se déroulent au salon uniquement.

Le lieu, la date ainsi que l'heure du rendez-vous seront convenu par un accord commun entre le client et le toiletteur du salon Sublim O Poil.

Dans le cas où le client ou la personne chargée de le représenter serait absent avec l'animal à sa venue, sur le lieu et à l'heure convenue, Sublim O Poil s'autorise à reporter ou ne pas pouvoir continuer à assurer ses prestations.

La prise et l'annulation de rendez-vous se fait minimum 24h à l'avance selon les disponibilités, mais il serait préférable de prendre rendez-vous quelques semaines avant la date voulue surtout si le client doit se rendre à un événement avec son animal (départ en vacances, etc.) ou en période de haute fréquence.

Pour tout rendez-vous non honoré ou plusieurs absences répétées injustifiées, Sublim O Poil s'autorise à ne pas accepté l'animal pour son toilettage à l'avenir.

Le client est dans l'obligation, en raison du Covid 19 de mettre un masque durant sa présence au salon et d'appliquer les gestes barrières. Une personne seulement par animal peut être autorisé à rester sur place sur un commun accord entre le client et le toiletteur.

TARIFS

Les tarifs affichés ou donnés par conversation téléphonique ou courrier électronique avec le client, sont TTC et valables dans le cas d'un entretien régulier (entre 1mois et 3 mois, suivant la race, et le type de toilettage) et de la conformité au standard de la race.

Dans le cas où l'animal serait mal entretenu et demanderait plus de temps qu'un animal en entretien régulier, un supplément tarifaire sera demandé. Les tarifs affichés sont valables le jour de la commande et ne portent pas effet sur l'avenir.

Toute vente n'est complète qu'à compter de l'acceptation expresse de la commande du client, par le commerçant.

Les prix sont exprimés en Euros, TTC.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les prix figurants sur le présent site marchand sont entendus toutes taxes comprises (TVA + autres taxes applicables) hors frais de traitement et de transports qui sont appliqués et détaillés lors de la commande.

Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment : les produits et services sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande sous réserve de disponibilité mais aussi également d'ajouter des suppléments dans les prestations, en plus du prix de base indiqué en fonction de l'état de l'animal, après accord préalable du client, si le besoin ce juge nécessaire ou impératif.

LES PRODUITS DEMENTENT LA PROPRIETE DU VENDEUR JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX.

Les choix et l'achat d'un produit sont de la seule responsabilité du client.

Les offres de produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Le paiement demandé au client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais éventuels.

Une facture est établie (sans obligation de la part du client) par le vendeur et remise au client après validation du règlement.

5. Conditions de paiements

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes : Paiement par carte bancaire, espèce ou chèque

Ou paiement par virement bancaire sur le compte bancaire de Sublim O Poil (dont les coordonnées sont communiquées au client lors de la passation de la commande) sur accord de Sublim O Poil

Les prix est payable comptant par le client, en totalité au jour de la passation de la commande.

Le paiement des prestations s'effectue immédiatement après la prestation, aucun délai de paiement ou de mensualités ne sera accordé sauf accord de Sublim O Poil.

Le paiement de produits se fait le jour de la commande, dans le cas où les articles commandés ne seraient plus disponibles, les articles seront remboursés. Aucune réclamation ne sera suspensive de paiement.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisée au salon. Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le vendeur des sommes dues.

Le vendeur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des produits commandés par le client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

En cas de paiement après l'échéance, les pénalités de retard pourront être appliquées depuis la date d'échéance jusqu'au jour effectif du paiement au taux de trois fois le taux d'intérêt légal de retard (Loi n°92. 1992 du 31 Décembre 1992).

Toutefois, ces pénalités ne seront dues qu'après une mise en demeure de payer faisant état de notre décision de la réclamer. En plus de ces pénalités, s'ajoutera une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

6. Livraison | Zone d'intervention

Les prestations de toilettage sont réalisées uniquement à Argentré-du-Plessis.

Les produits vendus sur catalogue ne sont pas livrés et doivent être retirés au salon de toilettage lors de votre prochain rendez-vous ou sur un commun accord entre les deux parties.

7. Obligations de Sublim O Poil et du client | Rétractation

Obligation de Sublim O Poil

Le Salon garantit au Client que tous les produits et services vendus sont dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment dans le respect du décret du 28 août 1991 relatif à la tenue des locaux où se pratique le toilettage des chiens, chats et autres carnivores domestiques et l'Arrêté du 30 juin 1992 réglementant l'aménagement et le fonctionnement des locaux de toilettage.

Remboursement de produit

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la consommation « Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L 221-23 à L 221-25 Les produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le salon Sublim O Poil, des produits retournés par le client dans les conditions prévues au présent article.

Le remboursement ne s'applique pas aux prestations faites.

Le salon Sublim O Poil s'engage à tout mettre en œuvre pour que le toilettage de l'animal se fasse

dans les meilleures conditions et dans des conditions d'hygiène strictes.

Cependant, il ne peut être garanti au client que les demandes qu'il formulera en termes de coupe lui donneront entière satisfaction dans la mesure où le résultat final dépend de différents facteurs et notamment de la nature du poil de l'animal (exemple : si une photo est présentée comme modèle et que le chien n'a pas la même nature de poil et n'est pas de la même race).

Toutes installations et petits outils, sont désinfectés et désinsectisés régulièrement. Les petits outils de toilettage tels que les têtes de coupe de tondeuse, ciseaux, pinces, coupes ongles, et autres, sont désinfectés après chaque séance de toilettage.

Dans le cadre de potentiel de soucis de santé pendant ou après le service de toilettage, Sublim O Poil se réserve l'initiative d'emmener, au préalable (sans ou avec l'avis du client selon le niveau de santé), l'animal pour appeler un vétérinaire afin de résoudre l'urgence médicale soudaine que l'animal a manifesté ou subie à travers (crise d'épilepsie, malaise, arrêt cardiaque, coupure, décès ou autres)

Sublim O Poil se réserve le droit de museler un animal qui serait agressif, ainsi que de refuser ou de demander la présence du client (maître de l'animal) pour les chiens ou chats agressifs et/ou dit dangereux de catégorie 1 et 2.

Dans le cadre d'un animal au cas exceptionnel, le toiletteur se réserve le droit de ne pas accepter un animal dans un état capillaire très complexe voire impossible ; Un animal avec une quantité anormale et extrême de parasite quelconque sur l'ensemble du corps qui pourrait infester les locaux du salon ; un animal d'un tempérament agressif ou dangereux qui remet le toiletteur dans une position d'incapacité de poursuivre la prestation ; un animal souffrant d'hernie discale lourde ou autres douleurs musculaires nuisibles à son bien-être.

Dans le cadre ou l'état de santé de l'animal ne permettra pas d'assurer la prestation, ainsi que les demandes exorbitantes ou contraire à la déontologie des toiletteurs animaliers.

Sublim O Poil se réserve le droit de refuser le toilettage d'un animal porteur d'une maladie contagieuse ou infectieuse.

Dans le cadre de contestation d'un désaccord entre vendeur et client, le toiletteur se réserve le droit, sans objection, de refuser le remboursement ou la réduction du tarif d'une prestation alors que ce client, au préalable, avait accepté la prestation en amont (avec les suppléments justifiés) et revient sur sa décision après le service effectué.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Obligation du client

Le client s'engage à confier à Sublim O Poil, un animal sain, à jour dans ses vaccins, il déclare disposer d'une assurance couvrant les dommages causés par son animal.

Le client s'engage à être au lieu et à l'heure du rendez-vous convenu pour la prestation et à s'acquitter du montant de la prestation immédiatement à l'issue de la prestation.

Le client s'engage à donner toutes les informations utiles au bon déroulement du toilettage, ainsi que d'éventuels problèmes de santé, peau, traitement, antécédents de morsures, etc.

En cas de tonte rase de l'animal rendue nécessaire notamment en raison du mauvais entretien de l'animal par son propriétaire, le client reconnaît sans réserve que la responsabilité du Salon ne saurait être recherchée en cas d'effets secondaires (rougeurs sur la peau, démangeaison etc.) et qu'il appartient au Client de protéger l'animal du soleil, du vent, du froid ou de tout autre élément pouvant affecter la bonne santé de l'animal et de lui apporter des soins quotidiens.

Le client reconnaît être parfaitement informé qu'en fonction des situations, l'animal faisant l'objet du toilettage pourra être muselé et que le Salon se réserve également la faculté de refuser de procéder au démêlage de l'animal si cette opération est susceptible de se révéler douloureuse ou stressante pour l'animal.

Le client s'engage à se présenter avec son animal Un quart d'heure à l'avance avant l'heure de son rendez vous afin de respecter la ponctualité des séances de toilettages. (En cas de retard, le salon sera dans l'obligation de réduire la durée des soins apportés sur l'animal sur le temps équivalent à votre retard).

En cas d'opposition du Client, le Salon sera dispensé de réaliser la prestation de toilettage demandée par le Client qui devra néanmoins régler le montant de la prestation.

Dans le but de permettre un toilettage dans les meilleures conditions possibles, le Client devra s'assurer que l'animal confié aura été nourri, abreuvé et aura fait ses besoins avant la séance de toilettage.

Le client devra également indiquer si l'animal doit être entretenu avec un shampoing particulier, spécifiquement prescrit par un vétérinaire et en pareil cas, il s'engage à le mettre à la disposition du Salon.

Pour tout animal parasité, constaté à l'arrivée ou non, se présentant au salon (ex : puces, tiques, acariens...) un supplément possible peut-être facturé. Cette surfacturation couvrira les frais provoqués par l'application d'un shampoing antiparasitaire sur l'animal et d'un décontaminant pour les locaux.

En cas de violation des présentes conditions générales, le client reconnaît être informé qu'il devra, le cas échéant, procéder à une indemnisation du préjudice subi par le Salon.

En toute état de cause, si la prestation ne peut pas être effectuée par le fait du Client (ex : le Client

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

n'a pas indiqué que l'animal souffre d'une maladie contagieuse etc.) alors que le Salon a prévu le temps nécessaire à la prestation, le règlement total de la prestation sera du.

Clause d'exonération de responsabilité

Dans le cadre des prestations qu'il propose, le Salon ne sera soumis qu'à une obligation générale de moyens.

Sublim O Poil s'engage ainsi à tout mettre en œuvre pour assurer le toilettage de l'animal qui lui est confié, dans les règles de l'art et de la meilleure des manières.

Il est cependant expressément entendu que le Salon ne répondra en aucun cas des carences

ou défaillances du Client dans l'entretien de son animal.

Le Client reconnaît ainsi que la tonte courte, partielle ou totale, de l'animal en cas de fourrure très emmêler pourra être responsable des effets secondaires provoqués par ladite tonte (démangeaison, rougeur, feu de rasoir, coup de froid etc.) et ne saurait engager la responsabilité du Salon.

En souscrivant aux présentes conditions générales, le Client déclare être parfaitement informé de l'ensemble des risques, même exceptionnels, relatifs à l'utilisation des produits utilisés par le Salon ou objet de la vente. En cas de survenance d'un effet indésirable non mentionné sur l'emballage ou sur la notice du produit, le Client est invité à en informer son vétérinaire, le fabricant du dit produit.

En cas de manquement imputable au Salon dans l'exécution de sa prestation, sa responsabilité sera limitée aux dommages directs causés au Client à l'exclusion des dommages immatériels ou indirects tels qu'une perte d'exploitation, de profit, de chance, un préjudice commercial ou un manque à gagner.

8. Carte de fidélité, abonnement et avantage client

Le salon propose au client la possibilité de souscrire à un avantage client pour son animal sous forme de carte de fidélité. Cet avantage permet au client, jusqu'à huit toilettage d'avoir une remise de 10 % sur un toilettage complet seulement (appliqué au huitième toilettage)

D'autres avantages qui ne peut être pas cumulé avec la carte de fidélité, elle peut être proposé au client toutefois. Un abonnement mensuel qui résulte d'un engagement entre Sublim O Poil et le client afin d'amener tous les mois son animal en alternant une douche/bain et coupe aux ciseaux. Cet abonnement oblige le client à prendre rendez-vous à l'avance et de fixé le prochain rendez-vous chaque mois.

Lors du jour de l'accord entre Sublim O Poil et le client, pour le premier mois de l'abonnement, le tarifs de base est appliqué sans l'abonnement. Par la suite, un rendez-vous est fixé tout les mois au préalable.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si ce client ne souhaite pas refixer de rendez-vous le prochain mois sachant que celui-ci à accepter l'abonnement mensuel les mois d'avants, le tarifs de base s'applique sans avantage. Exemple : Nous sommes au mois d'octobre, un client a adopté depuis 3 mois auparavant un abonnement mensuel.

A la fin de la prestation et du règlement, le client doit fixer un rendez-vous au préalable le mois suivant (novembre) en choisissant une date approprié.

Si celui-ci décide d'annuler entre temps ce rendez-vous et de le reporter au mois de décembre, le tarifs du toilettage ne pourra pas comprendre l'abonnement inclus (réduction du tarif), mais le tarifs de base qui est appliquée (en fonction de ce qui était décidé soit pour le prix d'un bain ou d'une coupe aux ciseaux).

Donc, en cas de non-respect de cet engagement dans un mois de l'année, Sublim O Poil se réserve le droit de réappliqué un tarifs de base sans réduction ou remise prévu à cet effet.

Si malgré l'abonnement appliqué sur l'animal tous les mois, l'animal n'hésite des soins supplémentaires, Sublim O Poils s'autorise d'ajouter des suppléments en plus du prix de l'abonnement s'il juge nécessaire dans le cas il l'état de l'animal reste inchangé.

9. Confidentialité

Mme Haquin Aurélie, s'engage à ne pas communiquer les information relatives à l'autre par- tie à des tiers. En conséquence, chaque partie s'engage à ne pas communiquer des informations à des tiers sauf accord de l'autre partie.

10. Droit applicable Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont réglés et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

11. Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

12. Nullité

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

13. Non-renonciation

Le fait, pour le Salon, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des conditions générales.

La signature sur la fiche client relié à la CGV du salon confirme que le client certifie avoir lu et pris connaissance des conditions générales de l'établissement.